

# La gazette de la Sensée

N° 21  
JUIN 2011



Relancé début avril, le projet de canal Seine-Nord Europe continue d'inquiéter par son impact possible sur le bassin versant de la Sensée. Dès la première réunion du comité consultatif, en 2005, Charles Beauchamp, Président de l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée, avait porté ces craintes auprès de la mission Seine-Nord et du préfet. Sans recevoir en retour suffisamment de garanties convaincantes et à l'aube des travaux, M. Beauchamp les a réitérées, lors du comité consultatif, le 19 mai à Amiens.

Sans nier les intérêts économiques du projet, élus et habitants veulent la garantie que la construction et le fonctionnement du canal ne génèrent aucun impact hydraulique, hydrogéologique et environnemental important sur le bassin de la Sensée. Et que ne soient pas renouvelées les erreurs commises avec les canaux du Nord et de la Sensée que l'Institution s'efforce de réparer.

Quelles seront les conséquences des fuites –estimées à 10 000 m<sup>3</sup>/jour— sur les ressources en eau, les captages des collectivités, les cours d'eau, les zones humides et de l'absence de prise en compte de la qualité des eaux du canal ? Un autre impact est à craindre sur les étangs, notamment ceux de Brunémont et d'Aubigny-au-Bac dont le niveau continuera de varier en fonction du bief de partage. M. Beauchamp relève « l'absence de mesures compensatoires sur le canal de la Sensée » (rénovation des berges, étanchéité du fond...) et s'étonne de la rapidité des études menées, alors même que « sur le bassin de la Sensée, l'étude hydraulique s'est déroulée sur plus de sept ans ».

La mission Seine-Nord assure que ces points seront intégrés par le partenaire privé aux études d'impact Loi sur l'Eau. Mais Charles Beauchamp redoute que celui-ci soit guidé par des objectifs plus économiques qu'environnementaux. « L'Etat ne devra pas alors se dédouaner de ses responsabilités en cas de dommages constatés ».

LA GAZETTE DE LA SENSÉE - N° 21 - JUIN 2011



Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée





## ÉTUDE HYDRAULIQUE GLOBALE

# Le temps de la synthèse

**En décembre 1999, au terme du contrat de rivière -engagé à la fin des années 1980- l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la Vallée de la Sensée a proposé un projet de Schéma d'aménagement et de gestion des Eaux (SAGE). Dans le cadre de l'élaboration de ce SAGE, l'Institution a confié au cabinet Hydratec l'étude hydraulique globale du bassin versant.**

Menée entre 2003 et 2011, celle-ci s'est déroulée en 6 étapes et a démarré par une action pilote sur l'amont du bassin (2004). La deuxième partie (2004-2009) portait sur la mise en place d'un tableau de bord et d'un réseau de mesures (étalées sur 3 ans et demi), éléments indispensables pour entreprendre les phases suivantes.

En 2008-2009, l'étude a décrit le fonctionnement hydraulique et identifié les relations entre les différents éléments du bassin

(étangs, cours d'eau, nappes). Puis (2009-2010), deux modèles mathématiques ont été élaborés pour comprendre les causes des dysfonctionnements, quantifier les phénomènes et évaluer les impacts créés par les prélèvements dans les nappes. Au vu des éléments précédents, des aménagements et des outils de gestion ont été définis. Ils sont présentés dans la synthèse générale que le cabinet Hydratec a soumis au comité de pilotage, le 31 janvier à Courchelettes.

Parmi les préconisations figurent la restauration et l'entretien des cours d'eau, la mise en place de systèmes d'assainissement constituant une action primordiale. La lutte contre les inondations, qu'elles soient dues à des débordements, au ruissellement, à la remontée des nappes, fait appel à une gestion des eaux, des aménagements hydrauliques, d'autres méthodes agronomiques, à la sensibilisation et l'information des acteurs. Autres pistes soulevées, la réalimentation de la Sensée aval, **qui a reçu le soutien des VNF**, prêtes à financer la création de la vanne ; la mise en place d'un plan de gestion coordonnée des niveaux ; l'automatisation des barrages (Bouchain, Lécuse, pont des Prussiens)... Rappelons que l'étude hydraulique a coûté plus de 800 000 euros financés par l'Agence de l'Eau (60 %) et par le Conseil Régional Nord - Pas-de-Calais (20 %).

## INONDATIONS

# Délester les eaux de la Scarpe n'est pas Sensée

**Le 31 janvier, à Courchelettes, l'une des communes les plus touchées par les inondations consécutives au très fort épisode orageux du 4 juillet 2005, s'est tenue la seconde réunion du comité de pilotage de l'« étude de préféabilité d'un délestage des crues de la Scarpe vers la Sensée ». Réalisée par le cabinet Hydratec -intervenant déjà dans le cadre du SAGE de la Sensée- entre fin 2009 et début 2011, cette étude a été entreprise et financée par la CAD, l'Institution Interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée en portant la maîtrise d'ouvrage. Son Président, Charles Beauchamp, a mis l'accent sur « une démarche innovante incluant la coopération de 3 SAGE, Sensée, Scarpe aval et Marque-Deûle ».**

L'une des pistes envisageait de délester la Scarpe vers la Sensée, notamment vers le marais des Places à Roeux. Cette option n'a pas reçu l'aval de nombreux membres du comité de pilotage. Le Maire de Roeux, M. Normand, évoque le risque que les eaux du canal viennent « polluer le marais communal ». « On ne peut pas délester si cela crée d'autres problèmes » ont estimé Martial Stienne et Julien Olivier. D'autant que d'autres solutions sont envisageables. Ainsi, dans le cadre d'une étude de requa-

lification de la Scarpe, la Communauté Urbaine d'Arras a identifié « des zones à faible potentiel écologique, non agricoles, pouvant servir de zones d'expansion de crues. » Une autre voie, mais à plus long terme, vise à engager une véritable politique de prévention des inondations sur le bassin versant de la Scarpe amont.

Dans l'immédiat, et compte tenu de l'absence de navigation sur la Scarpe canalisée, du fait de son état par manque de curage et d'entretien

des berges, la solution consisterait à abaisser le niveau de navigabilité de 5 à 6 cm. Ce qui constituerait une zone importante de stockage en période de crue. Point de vue nullement partagé par le directeur régional de VNF dans sa réponse à un courrier de M. Beauchamp : « La mission des VNF est de promouvoir le transport fluvial, utiliser la Scarpe comme bassin tampon des crues est contraire à ses objectifs ».

Même si la représentante de VNF à la réunion a modéré le propos « VNF ne ferment pas la porte à la concertation », il est hors de question qu'elles soient maître d'ouvrage d'une étude sur la baisse du niveau du canal. Pour M. Beauchamp, dans l'intérêt des populations, « il faut trouver des solutions rapides avant que ne se produisent des événements dramatiques. » C'est donc, a-t-il dit, « à l'État de prendre toutes ses responsabilités », via son établissement public.

## De la responsabilité des VNF

Suite à la réunion de Courchelettes, fin janvier, Charles Beauchamp, président de l'Institution a saisi, par courriers, la ministre de l'Écologie, le préfet du Pas-de-Calais et le préfet du Nord, coordonnateur du Bassin Artois Picardie, afin qu'ils interviennent auprès du directeur régional de VNF pour que « rapidement s'engage l'étude de faisabilité de la baisse du niveau du canal de la Scarpe amont sous la responsabilité de VNF ».

M. Beauchamp sollicite aussi la ministre pour que, dans le cadre du plan submersions rapides 2011-2016, qui mobilise 500 millions d'euros, cette étude de faisabilité soit mise en œuvre et que les berges du canal Scarpe amont soient renforcées et entretenues.

Au préfet coordonnateur, M. Beauchamp écrit : « Le canal appartenant au domaine navigable et la gestion des eaux

étant assurée par les VNF, ce genre d'étude ne peut être menée que sous la responsabilité de VNF... Il serait difficilement acceptable que l'État et son établissement public, les VNF, de par leur manque d'engagement, fassent échouer la mise en œuvre d'une politique de prévention des inondations définie par des acteurs locaux ».

Dans sa réponse, Marc Papinutti, directeur général de VNF, réaffirme que son « établissement a pour mission de promouvoir le transport fluvial et non de lutter contre les inondations ». Une convention de transfert de gestion à titre expérimental pour la Scarpe supérieure étant en cours entre VNF et la Communauté Urbaine d'Arras, celle-ci est donc désormais « concernée par votre demande d'étude sur la baisse du niveau ».

## Recherche de gaz non conventionnels

Le gaz de schiste fait beaucoup parler de lui en ce moment. Dans le Nord - Pas-de-Calais, une entreprise australienne aurait, elle, en 2009 et 2010, obtenu deux permis de recherche (PER) sur le gaz niché dans la couche de charbon. L'un concernerait une zone située au sud de Béthune, incluant une grande partie du périmètre du SAGE de la Sensée. Son président, Charles Beauchamp, a, par courrier, demandé au préfet coordonnateur du Bassin Artois Picardie si l'annulation des permis de recherche décidée par l'État ne frappait que la recherche de gaz de schiste ou ciblait également le gaz de couche « compte tenu des impacts potentiellement non négligeables sur la qualité des ressources en eaux souterraines... »

Le représentant de l'État, dans sa réponse, précise que l'exploitation de gaz de mine ne nécessite pas de fracture hydraulique mais « une simple mise en dépression du gisement ». Les permis de recherche ne sont donc pas abrogés. Il y aura pour chaque PER des tests d'évaluation, objets d'une demande auprès du Préfet : « À ce jour, aucune demande n'a été déposée... »

## Une CLE prochainement renouvelée

La loi sur l'eau de 1992, reprise dans la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques de 2006, stipule qu'une Commission Locale de l'Eau doit être entièrement renouvelée tous les 6 ans ce qui est le cas aujourd'hui pour la Sensée. Le Préfet du Pas de Calais, qui coordonne le SAGE, a saisi chacune des structures des collèges de la Commission Locale de l'Eau (élus, usagers, représentants de l'État) pour qu'elles désignent leurs représentants. Une fois que tous les représentants auront transmis au Préfet la liste des membres nommés, celui-ci prendra un arrêté préfectoral de composition de la Commission Locale de l'Eau. Celle-ci pourra alors être réunie et l'étude hydraulique sera présentée.

## Redonner vie au bras mort

Dans le cadre de la Loi sur l'Eau, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du nord aura prochainement à se prononcer sur l'autorisation de curer le bras mort de la Sensée, entre Aubencheul-au-Bac et Aubigny-au-Bac. Il s'agira d'enlever les boues polluées pour les transférer vers un centre de traitement et de les remplacer par du matériau terreux sain. Par ailleurs, lors d'une réunion, fin mai, avec les VNF et la DDTM, le principe d'une réalimentation en eau de ce même bras mort a été acté. Le curage du bras mort est préconisé pour enlever les boues polluées et pour reconnecter ce bras mort au canal afin de retrouver une certaine biodiversité.

## SAGE : état des lieux en cours

Thibaut Favier, étudiant en master pro Géoscience environnement avait rassemblé les premiers éléments l'an dernier. Pauline Michalski, en master environnement (spécialité diagnostic des pollutions et bioremédiation) à l'Université de Lille a pris le relais et dresse l'état des lieux du SAGE de la Sensée. Depuis le 1<sup>er</sup> mars et jusqu'au 31 août, elle va en terminer l'état initial, élaborer le diagnostic et commencer l'évaluation environnementale. Un comité de suivi a été mis en place avec l'Agence de l'Eau et la DREAL. Les projets d'état initial et de diagnostic devaient être présentés courant septembre devant les commissions thématiques du SAGE. Les deux projets seront soumis à la CLE dans le courant de l'automne pour validation.



## INSTITUTION INTERDÉPARTEMENTALE

# Charles Beauchamp réélu à la tête de l'Institution : « encore beaucoup de travail »

**C** Charles Beauchamp préside l'Institution interdépartementale pour l'aménagement de la vallée de la Sensée depuis 2001, il en maîtrise tous les rouages, il connaît la musique ! Pas étonnant de le voir conserver cette présidence lors de la réunion du conseil d'administration de l'Institution le mardi 21 juin... journée de la fête de la musique.

Plus sérieusement, les membres du conseil d'administration ont renouvelé à l'unanimité leur entière confiance à Charles Beauchamp « dont l'investissement n'est plus à démontrer » a rappelé Julien Olivier, doyen d'âge de ce « CA ». « Beaucoup de choses ont déjà été réalisées mais il y a encore aussi beaucoup de travail et de grands enjeux », a commenté le président réélu. Structure porteuse du Sage de la Sensée, l'Institution est sur tous les fronts – hydraulique, environnemental, touristique... - et elle a du pain sur la planche pour les années à venir : aménagement du bras mort de la Sensée à Aubencheul-au-Bac et Aubigny-au-Bac, réalimentation de la Sensée aval et « toute une série d'actions » ajoute le président. Un président très attentif à ce qui se passe et ce qui se passera du côté du canal Seine-Nord. Chantier du siècle sans doute. « Nous ne remettons pas en cause cette réalisation, bien au contraire mais nous devons rester vigilants et exigeants. Nous voulons des garanties hydrauliques, environnementales ». L'Institution est sans conteste « interpellée » par les incidences de Seine-Nord : sur les nappes phréatiques, les nappes de surface, sur les étangs de Brunémont et Aubigny-au-Bac, la confluence avec le canal de la Sensée. Fort heureusement, les contacts répétés et insistants avec VNF commencent à porter leurs fruits : « nous avons bien fait d'insister » commentent de conserve Charles



De gauche à droite : Albert Despres et les membres du bureau, Sylvie Labadens, Charles Beauchamp, Martial Stienne et Julien Olivier.

Beauchamp, Martial Stienne élu 1<sup>er</sup> vice-président, et Julien Olivier, 3<sup>e</sup> vice-président. Entre ces deux « anciens » de l'Institution, Sylvie Labadens (conseillère générale du canton de Cambrai-ouest), élue 2<sup>e</sup> vice-présidente, compte bien s'investir au service de l'aménagement de la vallée de la Sensée, poumon vert du Nord – Pas-de-Calais.



De gauche à droite, les autres élus de l'Institution : Jean-Claude Hoquet, Nicolas Desfachelle, Jean-Jacques Cotel, Georges Flamengt et Erick Charton.

## AMÉNAGEMENT DU VAL DE SENSÉE

## Monchecourt : une haie bocagère, ça change la vie...

**U**ne plaine essentiellement couverte de céréales se montre peu propice aux gîte, couvert et lieux de reproduction de la faune sauvage. Et ne présente qu'une flore pauvre en diversité.

Cette réflexion, la Société de chasse de Monchecourt l'a tenue dès le remembrement, opéré en 2000. Ses membres ont voulu y remédier par une haie bocagère, bordée d'une bande enherbée, sur 1 kilomètre environ, le long du Riot des Glènes. « Dès le début, explique Jean-Claude Bulté, président de la société, nous avons voulu que le projet entre dans les critères de l'aménagement du Val de la Sensée et l'avons soumis à M. Beauchamp. » Les terrains jouxtant le ru appartenaient à la commune depuis le remembrement, un accord fut trouvé avec la mairie. Le projet répondait au plan de gestion des fossés, à l'action en faveur de la biodiversité et des corridors écologiques que mène le Département. M. Bulté et sa société reçurent aussi l'appui du Conseil général du Nord. La Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent (CCCO), soutenue financièrement par le Conseil Général pour ses actions d'insertion, fut à son tour associée. Elle détermina le choix des arbustes, « des essences locales (noisetier, viorne, troène, fusain...), prescri-

tes dans le cadre de Plantons le Décor®, l'opération animée par le Parc Scarpe Escaut sous l'égide du Centre de ressources génétiques », explique son technicien environnement. La même CCCO effectua la plantation, via un chantier d'insertion, et assure l'entretien de la haie. Enfin, M. Bulté, ancien agriculteur, sema la bande enherbée. Avec le soutien de Charles Beauchamp, sollicité à nouveau en 2009, cette bande est devenue jachère fleurie, améliorant du même coup ses qualités de piège à nitrates, de lieu de couvain et de reproduction.

La haie bocagère a désormais fière allure. Il suffit de la longer, les pieds dans l'herbe, par une belle journée ensoleillée, pour voir s'égayer une faune multiple, ventre à terre ou à tire-d'aile. La biodiversité se porte mieux. « Et le gibier est plus abondant », se réjouit le président de la société de chasse. Ces haies, bandes enherbées et diguettes (fascines de saule par exemple) judicieusement disposées dans les



MM. Bulté (à droite) et Laine, président et secrétaire de la société de chasse de Monchecourt l'affirment, la haie bocagère et la bande enherbée ont eu des retombées très fructueuses sur la faune et la flore.

bassins versants contribuent également à la maîtrise du ruissellement et de l'érosion des terres agricoles. L'Agence de l'Eau et les Conseils Généraux du Nord et du Pas-de-Calais apportent une aide financière aux collectivités qui souhaitent se lancer dans de telles initiatives. Pour plus d'information concernant ces aides, vous pouvez contacter le service milieux aquatiques

à l'Agence de l'Eau Artois Picardie au 03 27 99 90 00.

La Chambre d'Agriculture et le Centre Régional de la Protection Forestière ont signé une convention d'animation territoriale avec l'Agence de l'Eau qui vise respectivement à développer les ripisylves (végétation le long des cours d'eau) et à lutter contre l'érosion des sols agricoles.



## REPRISE DES FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

# De Marquion à Bourlon, du Néolithique au Haut Moyen Âge

**L**es diagnostics archéologiques, entrepris l'année passée entre mai et juillet, étaient très bons. Les fouilles, reprises à la mi-mai 2011 le confirment. Marquion est le site le plus intéressant révélé par le plus gros chantier archéologique d'Europe, que mène l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives sur le tracé du futur canal Seine-Nord Europe.

Sur les 150 ha d'emprise de la future plateforme multimodale de Marquion, 25 hectares seront passés au peigne fin par une quarantaine de chercheurs en 2011 et 2012. Derrière les engins de chantier qui découpent, les archéologues se penchent méticuleusement sur les traces de plusieurs habitats, extrêmement rares de la fin du Néolithique (environ - 2000 avant notre ère), de monuments et d'enclos funéraires de l'âge du Bronze (vers - 900), sur des vestiges de l'âge du Fer (bâtimens, nécropoles...), d'une villa gallo-romaine des premiers siècles de notre ère... Tout cela enfoui à moins de 50 cm sous la couche de terre végétale. Dans un secteur qui porte évidemment encore des stigmates de la Grande Guerre. Un peu plus au sud, à Bourlon, de l'autre côté de l'ancienne voie romaine (la RD 939), nouveau bond dans le



En septembre 2009, à Marquion, l'Inrap avait sorti le matériel de précision pour travailler sur une sépulture à incinération gauloise, avec jarres et ossements.

temps. Sur un plus petit espace (2,5 ha), appelé à disparaître sous les eaux du futur canal, une dizaine de chercheurs exhument un hameau du Haut Moyen Âge (du VI<sup>e</sup> au IX<sup>e</sup> siècle de notre ère). L'étude de ces « archives du sol » permettra de comprendre depuis quand l'homme s'est installé dans

cette plaine entre Arras et Cambrai. Et comment a évolué l'occupation du territoire. Tout en préservant le mobilier qui y sera découvert avant l'ouverture d'un autre gigantesque chantier.

Précisons-le, ces fouilles ne sont pas accessibles au public.

## La passion de l'Arleusienne, une palette de couleurs

À l'époque où elle était contredame en bonneterie, Yvette Lesaffre égayait ses notes de services de quelques dessins. La retraite venue, elle a décidé de consacrer son temps à la peinture, véritable passion.

Presque chaque matin, au calme, dans sa véranda lumineuse avec vue sur le jardin, cette totale autodidacte, qui signe Yvette

Cornette, son nom de jeune fille, dresse son chevalet et sort ses pinceaux. À l'huile, au pastel, à l'acrylique... selon l'inspiration, elle peint des fleurs, croque des portraits... Mais pour l'essentiel, elle capte des paysages de la Sensée, et principalement d'Arleux: une barque sur le canal, la brume qui s'accroche aux roseaux, le squelette de saules têtards...

Bien qu'ayant vécu dans la région lilloise, elle se sent « Arleusienne par le cœur depuis les années 70 ». Elle y a trouvé « des lieux de rêve, l'eau, les étangs changeant au gré des saisons ».

Ses toiles envahissent la maison: « J'en ai une cinquantaine d'avance. Ce



sont mes enfants. Je ne sais pas les vendre... » Excepté lors des expositions (dans la vallée de la Sensée et au-delà) et des journées portes ouvertes de son atelier, car « il faut bien acheter de quoi continuer d'assouvir la passion ». Et créer d'autres enfants.

### La passion en partage

D'un dynamisme communicatif, Yvette Lesaffre aime partager sa passion. Avec les enfants de l'école François-Noël d'Arleux, qu'elle initie aux arts plastiques le vendredi. Son grand œuvre actuel, dévoilé à la fête de l'école, elle le réalise avec les élèves des CM1-CM2, une fresque représentant un envol de canards sur un étang. Chaque mercredi elle anime aussi un atelier à Hamel et propose des pistes de travail (dessin, peinture, collage...) à une vingtaine d'artistes de tous âges. Pour autodidacte qu'elle soit, elle n'en a pas moins le goût de transmettre son savoir-faire...



### La gazette de la Sensée

est réalisée par *Les Échos du Pas-de-Calais* pour le compte de l'Institution interdépartementale Nord - Pas-de-Calais pour l'aménagement de la vallée de la Sensée présidée par Charles Beauchamp.

Avec l'aide du Conseil régional Nord - Pas-de-Calais et de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie.

Directeur de publication: Charles Beauchamp  
Rédaction et coordination: Fabrice Thiébaud, Ch. Defrance et G. Levifé.

Photos: F. Thiébaud, Morane  
Maquette: Magali Crombez

Impression: Léonce Déprez, Ruitz - 42 000 ex.  
ISSN en cours

### Toutes les réactions, informations sont les bienvenues!

Contactez Fabrice Thiébaud

> tél. 03 27 98 20 60

> fax 03 27 97 06 67

> courriel

institution5962sensee@cg59.fr

<http://www.sage-sensee.fr>

